



Procès-verbal
Le mercredi 28 mars 2001 - n° 3

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 07.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée reprend le débat sur le discours d'ouverture de la session prononcé par M. Landry, premier ministre, à la séance du 22 mars 2001, ainsi que sur les motions de censure présentées par M. Charest, chef de l'opposition officielle, Mme Normandeau (Bonaventure) et M. Sirros (Laurier-Dorion).

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, l'Assemblée poursuit ses travaux au-delà de 12 heures.

À 12 h 09, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

28 mars 2001

La séance reprend à 14 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Bégin, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 2 Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, dépose :

Copie de l'état d'un mandat spécial émis, le 9 mars 2001, en vue de défrayer certaines dépenses du ministère de la Famille et de l'Enfance.

(Dépôt n° 27-20010328)

Copie de l'état d'un mandat spécial émis, le 9 mars 2001, en vue de défrayer certaines dépenses du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

(Dépôt n° 28-20010328)

28 mars 2001

M. Rochon, ministre d'État au Travail, à l'Emploi et à la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel du Commissaire de l'industrie de la construction, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 29-20010328)

Mme Lemieux, ministre d'État à la Culture et aux Communications, dépose :

Copie d'un certificat de conformité émis par le ministère de la Culture et des Communications en faveur de Warner Bros. Entertainment Inc.

(Dépôt n° 30-20010328)

Le Plan d'action 2001-2002 : *La gestion par résultats* de la Régie du cinéma, en date de janvier 2001.

(Dépôt n° 31-20010328)

La Convention de performance et d'imputabilité intervenue entre la ministre de la Culture et des Communications et la présidente de la Régie du cinéma, en date de janvier 2001.

(Dépôt n° 32-20010328)

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Un document de consultation ministérielle sur l'organisation policière au Québec intitulé *Vers une nouvelle carte policière*.

(Dépôt n° 33-20010328)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 170 à 173 et 188 du Règlement, M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions procède à des consultations particulières concernant le document de consultation ministérielle sur l'organisation policière au Québec : *Vers une nouvelle carte policière*, les 4, 5, 10, 11 et 12 avril 2001

28 mars 2001

et qu'à cette fin, elle entend les organismes suivants, selon l'horaire ci-dessous :

Le mercredi 4 avril 2001

15h30 à 16h15 Syndicat professionnel de la police municipale de Québec
16h15 à 17h00 Association des policiers provinciaux du Québec
17h00 à 17h45 MRC Pays-d'En-Haut

Le jeudi 5 avril 2001

10h15 à 11h00 Table des préfets de la Couronne Nord
11h00 à 11h45 Ville de Mirabel
11h45 à 12h30 MRC de Vaudreuil-Soulanges

15h30 à 16h15 Ville de Pincourt
16h15 à 17h00 Ville de Lachute
17h00 à 17h45 Ville de Brownsburg-Chatham

Le mardi 10 avril 2001

15h30 à 16h15 Les maires des villes-centres du Québec
16h15 à 17h00 UPA de l'Acadie
17h00 à 17h45 Fédération des policiers et policières municipaux du Québec

Le mercredi 11 avril 2001

9h30 à 10h15 L'Association des directeurs de police du Québec
10h15 à 11h00 Régie intermunicipale de police de la région sherbrookoise
11h00 à 11h45 MRC de Coaticook
11h45 à 12h30 Ville de Coaticook

15h30 à 16h15 MRC de Memphrémagog
16h15 à 17h00 Ville de Thetford-Mines
17h00 à 17h45 MRC des Collines

Le jeudi 12 avril 2001

28 mars 2001

9h30 à 10h15 Régie intermunicipale de police de Roussillon

10h15 à 11h00 Ville de Châteauguay

11h00 à 11h45 Ville de Mont-Joli

11h45 à 12h30 Ville de l'Assomption

15h30 à 16h30 Sûreté du Québec

16h30 à 16h45 Remarques finales du groupe parlementaire formant l'opposition

16h45 à 17h00 Remarques finales du groupe parlementaire formant le gouvernement

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme, sauf pour la Sûreté du Québec, soit de quinze minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de trente minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QUE la durée de l'exposé pour la Sûreté du Québec soit de vingt minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de quarante minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QU'une période de trente minutes soit prévue pour les remarques finales, partagée également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QUE le ministre de la Sécurité publique soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de rapports de commissions

M. Bertrand (Portneuf), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 27 mars 2001, a élu son président et son vice-président.

(Dépôt n° 34-20010328)

28 mars 2001

M. Bertrand (Charlevoix), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 27 mars 2001, a élu son président et son vice-président.

(Dépôt n° 35-20010328)

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 27 mars 2001, a élu sa présidente et son vice-président.

(Dépôt n° 36-20010328)

Mme Vermette (Marie-Victorin), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, le 27 mars 2001, a élu sa présidente et son vice-président.

(Dépôt n° 37-20010328)

M. Vallières (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 27 mars 2001, a élu son président et sa vice-présidente.

(Dépôt n° 38-20010328)

Mme Bélanger (Mégantic-Compton), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'éducation qui, le 27 mars 2001, a élu sa présidente et son vice-président.

28 mars 2001

(Dépôt n° 39-20010328)

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture qui, le 27 mars 2001, a élu son président et son vice-président.

(Dépôt n° 40-20010328)

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 27 mars 2001, a élu son président et son vice-président.

(Dépôt n° 41-20010328)

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 27 mars 2001, a élu son président et sa vice-présidente.

(Dépôt n° 42-20010328)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Fournier (Châteauguay) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 437 citoyens et citoyennes de la région de la Vallée de la Rouge, concernant le financement du CHCR Antoine-Labelle.

(Dépôt n° 43-20010328)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Mme Lemieux, ministre d'État à la Culture et aux Communications, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 40^e anniversaire de la fondation du ministère de la Culture et des Communications, qui depuis 1961 remplit une mission vitale de préservation de notre patrimoine, de soutien à la création et de rayonnement de notre culture, ici comme à l'étranger.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Kelley (Jacques-Cartier) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la contribution dans le secteur des arts et des lettres au Québec et au Canada, de monsieur Louis Dudek, poète et professeur à l'Université McGill, et offre ses condoléances à son épouse, madame Aileen Collins, et aux membres de sa famille, suite à son décès le jeudi 22 mars à Montréal.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Dupuis (Saint-Laurent) propose :

28 mars 2001

QUE l'Assemblée nationale du Québec félicite et souligne la performance exceptionnelle de l'équipe de hockey « Les Patriotes » de l'Université du Québec à Trois-Rivières qui a remporté avec brio la Coupe université, emblème de la suprématie du hockey universitaire canadien.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 87 du Règlement ainsi qu'aux articles relatifs au processus législatif, M. Chevrette, ministre responsable de la Réforme électorale, propose que le principe du projet de loi n° 1, Loi modifiant la Loi électorale et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 1 est adopté.

Sur la motion de Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 1 est renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

Étude en commission plénière

Sur la motion de Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 1, Loi modifiant la Loi électorale et d'autres dispositions législatives.

28 mars 2001

Le projet de loi n° 1 est étudié et amendé en commission plénière, puis il est rapporté.

Le rapport est adopté.

Adoption

M. Chevrette, ministre responsable de la Réforme électorale, propose que le projet de loi n° 1, Loi modifiant la Loi électorale et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 1 est adopté.

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée reprend le débat sur le discours d'ouverture de la session prononcé par M. Landry, premier ministre, à la séance du 22 mars 2001, ainsi que sur les motions de censure présentées par M. Charest, chef de l'opposition officielle, Mme Normandeau (Bonaventure) et M. Sirros (Laurier-Dorion).

M. Brouillet, vice-président, interrompt le débat et informe l'Assemblée qu'il a reçu deux demandes de débat de fin de séance pour le jeudi 29 mars 2001 :

- le premier, sur une question adressée par M. Fournier (Châteauguay) à M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant le financement de l'Hôpital de l'Annonciation ;

28 mars 2001

- le deuxième, sur une question adressée par M. Williams (Nelligan) à Mme Maltais, ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, concernant les coûts sociaux engendrés par les joueurs pathologiques et la production des jeux de hasard.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session et sur les motions de censure.

À 18 heures, M., Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 29 mars 2001, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 28 mars 2001, à 16 h 47, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Duchesne, secrétaire général, et de M. Arsenault, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, il a plu à l'honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 1 Loi modifiant la Loi électorale et d'autres dispositions législatives

28 mars 2001
